

DELIBERATION DD2023_065

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 22 septembre 2023

LE 28 septembre 2023, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de
M. Jacques AUZOU

Nombre de membres du conseil	
en exercice	83
Présents	61
Votants	76
Pouvoirs	15

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

MODIFICATION DES REPRÉSENTANTS DE L'AGGLOMÉRATION DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS

PRESENTS :

M. AUZOU, M. BUFFIERE, Mme CHABREYROU, M. CURNIL, M. DOBBELS, M. GEORGIADIS, Mme GONTHIER, Mme LABAILS, M. LACOSTE, M. LE MAO, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. MOTTIER, M. PASSERIEUX, M. PROTANO, Mme SALINIER, Mme SALOMON, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, M. MOTARD, Mme FAURE, M. DUCENE, Mme ROUX, M. RATIER, M. MALLET, M. PERPEROT, Mme LUMELLO, M. SERRE, M. MARTY, M. BIDAUD, M. PARVAUD, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, Mme LONGUEVILLE-PATEYTAS, M. CHANSARD, Mme ESCLAFFER, Mme SARLANDE, M. NARDOU, M. LAGUIONIE, M. ROLLAND, M. MARC, M. BARROUX, M. BOURGEOIS, M. CADET, M. GASCHARD, M. NOYER, Mme DUPUY, M. LAVITOLA, Mme MARCHAND, M. AMELIN, Mme DUVERNEUIL, Mme MASSOUBRE-MAREILAUD, M. PALEM, M. CHAPOUL, Mme REYS, M. VADILLO, M. CHANTEGREIL, Mme MOULHARAT, M. PERIER, Mme CHERBERO, Mme MONTEIL-MAYAUD

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

Mme DRUILLOLE, M. LARENAUDIE, M. REYNET, M. TALLET, Mme KERGOAT, M. PIERRE NADAL, M. BELLOTEAU

POUVOIR(S) :

M. AUDI donne pouvoir à Mme MONTEIL-MAYAUD
M. CIPIERRE donne pouvoir à Mme ESCLAFFER
M. COLBAC donne pouvoir à M. GEORGIADIS
M DENIS donne pouvoir à M. CHANSARD
M. LEGAY donne pouvoir à M. NARDOU
M. GUILLEMET donne pouvoir à M. JAUBERTIE
Mme TOURNIER donne pouvoir à M. LECOMTE
Mme ARNAUD donne pouvoir à M. BIDAUD
M. GUILLEMOT donne pouvoir à Mme SARLANDE
M. DELCROS donne pouvoir à Mme MARCHAND
Mme DOAT donne pouvoir à M. LAVITOLA
Mme FAVARD donne pouvoir à M. BOURGEOIS
Mme FRANCESINI donne pouvoir à Mme LABAILS
M. MARSAC donne pouvoir à Mme DUVERNEUIL
Mme LANDON donne pouvoir à M. PALEM

MODIFICATION DES REPRÉSENTANTS DE L'AGGLOMÉRATION EXTÉRIEURS

Vu le code général des collectivités territoriales.

Considérant que Madame Courault ayant décidé de démissionner de son mandat de conseillère communautaire, il convient de procéder à son remplacement dans les organismes extérieurs où elle siégeait.

Que Monsieur Nardou a fait part de sa volonté de démissionner de sa représentation du Grand Périgueux au SMAD.

Que Monsieur Guillemot a également fait part de son souhait de ne plus siéger au sein du syndicat mixte Eau Coeur du Périgord.

Qu'enfin il convient également de désigner un nouveau représentant suppléant au Syndicat Mixte Eau Coeur du Périgord suite au décès de Monsieur Dutard.

Qu'il est donc proposé de remplacer madame Courault de la manière suivante :

- Au SMBI : désigner monsieur Richard Bourgeois comme titulaire
- Au DFCI24 : désigner monsieur Didier Perier comme suppléant
- Au syndicat mixte du Pays de l'Isle madame Marie Cherbero comme suppléante
- Au SMOLS : désigner madame Marion Favard Comme suppléante
- Au syndicat mixte Eau Coeur du Périgord : désigner madame Marie Cherbero comme suppléante
- Au lycée Professionnel Léonard de Vinci : madame Marion Favard
- A la Maison de l'Emploi : monsieur Olivier Barroux comme titulaire

Qu'il est proposé de remplacer monsieur Thierry Nardou par monsieur Florian Chantegreil comme représentant titulaire au SMAD.

Qu'il est proposé de remplacer monsieur Lucas Guillemot par madame Arlette Esclaffer comme membre titulaire du Syndicat Mixte Eau Coeur du Périgord.

Qu'il est proposé de remplacer monsieur Jean-Paul Dutard par monsieur Jean-Marie Panazol comme membre suppléant du Syndicat Mixte Eau Coeur du Périgord.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- Décide de procéder aux désignations présentées ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité.

Envoyé en préfecture le 05/10/2023

Reçu en préfecture le 05/10/2023

Publié le

ID : 024-200040392-20230928-DD2023_065-DE

DD2023_065



Délibération publiée le 05/10/2023

Pour extrait co

Délibération certifiée exécutoire
à compter du 05/10/2023

Périgueux, le 05/10/2023

Le Président,
Jacques AUZOU